PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS « A »

Compte rendu mensuel

JANVIER 2006

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 19 mai 2005, le directoire a décidé d'intervenir en Bourse sur les actions « A » du CIC conformément à l'article L 225-209 du nouveau code de commerce et à l'article 241-2 du règlement général de l'AMF dans les conditions suivantes :

- ces opérations seront effectuées en vue d'assurer la liquidité et la cotation régulière de l'action CIC à la Bourse de Paris;
- elles seront exécutées dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec CMCIC Securities.

Le présent communiqué rend compte des opérations effectuées dans ce cadre.

ACTIVITE DU MOIS DE JANVIER 2006 :

	Nombre de transactions	Nombre de titres	Capitaux
Position au 31 décembre 2005		4.000	624.000,00 €
Achats Ventes	32 15	523 1.473	84.253,50 € 238.412,10 €
Position au 31 janvier 2006		3.050	322.665,60 €